



Compte rendu – Conseil municipal

20 mars 2026 à 20h30

Le conseil municipal d'installation s'est tenu vendredi 20 mars 2026 à 20h30 avec deux absents à noter parmi les 5 premiers de la liste majoritaire.

Mme FONT-VEROT a été désignée secrétaire de séance.

◆ Ouverture de la séance

La séance a été ouverte par **Jean-Yves BERAUD, maire sortant**.

À cette occasion, il a tenu à féliciter à la fois l'équipe élue et l'équipe d'opposition, en rappelant que seulement **17 voix séparaient les deux listes**, appelant ainsi à la sérénité et à la responsabilité dans le mandat à venir.

Il a ensuite procédé à la restitution des clés des bâtiments communaux à la secrétaire de mairie.

La doyenne d'âge du conseil municipal a ensuite procédé à la lecture des règles d'installation du nouveau conseil.

◆ Élection du maire

Sophie MALEYSSON et Florence FELGINES ont été nommées assesseurs. Chaque élu a ensuite voté à bulletin secret.

Une candidature alternative a été présentée par notre équipe afin de porter une autre vision pour la commune. A l'issue du dépouillement, le résultat du vote est le suivant :

- Gérard Mazoyer : 12 voix
- 2 voix pour notre candidature
- 1 bulletin blanc

Gérard Mazoyer est donc élu maire.

◆ Fixation du nombre d'adjoints

A la lecture de l'ordre du jour, nous avons adressé à la doyenne d'âge du conseil municipal, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et dans les délais légaux des 48 heures, des questions portant sur l'organisation future du conseil.
Vous trouverez ce document ainsi que l'ordre du jour dans la rubrique « Documents »

Concernant le nombre d'adjoints, la majorité a indiqué s'appuyer sur l'expérience du mandat précédent pour estimer que trois adjoints étaient suffisants pour effectuer le travail conduit par quatre adjoints sous les deux mandatures précédentes. Chacun interprètera à sa façon. Des échanges ont eu lieu à ce sujet, certaines précisions devant être apportées lors du prochain conseil municipal.

◆ Élection des adjoints

Concernant l'élection des adjoints, notre équipe n'a pas présenté de liste. En effet, une demande avait été formulée pour envisager l'intégration d'un membre de l'opposition au sein de l'exécutif municipal. Cette possibilité n'ayant pas été retenue, nous avons fait le choix de ne pas nous présenter.

Les résultats sont les suivants :

- 12 voix pour la liste majoritaire
- 2 bulletins nuls
- 1 bulletin blanc

Les adjoints élus sont :

Séverine FONTANIER (absente), Jean-Pierre CHOUVELON et Sophie MALEYSSON

◆ Questions en attente

Les autres points soulevés dans le courrier adressé à la majorité en amont du conseil n'ont pas encore reçu de réponse. Des éléments devraient nous être communiqués lors du prochain conseil.

◆ Charte de l'élu local

La séance s'est poursuivie avec la lecture de la charte de l'élu local, rappelant les principes fondamentaux d'engagement au service de l'intérêt général.

L'atmosphère générale était sérieuse et concentrée, propre à ce type d'installation de mandat.

◆ Échanges en fin de séance

À l'issue du conseil, un moment d'échange informel a permis quelques discussions avec certains membres de la majorité.

Plusieurs sujets locaux ont été évoqués, notamment la vie associative et certaines évolutions envisagées.

◆ Participation

À noter la présence de l'Eveil ainsi que de Jean-Yves BERAUD et Vincent COSME

Ce premier conseil marque le début du mandat.

Nos élus poursuivront leur engagement avec sérieux, vigilance et esprit constructif au service des habitants.

Bonne journée à toutes et à tous.